

Conseils des VAC pour la programmation en Résilience et Moyens de subsistance



Septembre 2014

Résilience et Moyens de subsistance

Remerciements

Nous adressons nos plus sincères remerciements aux personnes ayant apporté leur aide à la préparation de ce document par leurs contributions, suggestions, corrections et autres améliorations.

Bakary Thiero – Coordinateur Sécurité alimentaire et Gestion des ressources naturelles, VM Mali

Betty Wamala – Spécialiste Voix et action citoyennes, Centre d'apprentissage du plaidoyer de l'EARO

Daniel Muvengi – Directeur régional, Programmes Foi & Développement et Centre d'apprentissage, EARO

Joseph Wasikhongo – Spécialiste du Plaidoyer au niveau local, VMI

Maggie Ibrahim – Responsable Résilience, VMRU

Olivia Davidson – Consultante en développement économique - Facilitation des affaires, Division de l'entrepreneuriat social et du développement économique (SEED), VM Australie

Pamela Ebanyat – Spécialiste agricole, Équipe Résilience et Moyens de subsistance

Sheri Arnott – Conseiller politique en chef, Aide alimentaire/Sécurité alimentaire

Stephen Latham – Conseiller régional en Réduction des risques de catastrophe/Résilience communautaire

Simeon Dembele – Responsable de l'ADP de Koloni, VM Mali

Équipe Résilience et Moyens de subsistance, Centre Global

© Vision Mondiale Internationale 2014

Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite sous quelque forme que ce soit, à l'exception de brefs extraits dans des revues, sans l'autorisation préalable de l'éditeur.

Publiée par Résilience et Moyens de subsistance (R&M) pour le compte de Vision Mondiale Internationale.

Pour plus d'informations sur cette publication ou sur d'autres publications de Vision Mondiale Internationale ou pour recevoir des copies supplémentaires de cette publication, veuillez adresser votre demande à l'adresse suivante :
wvi_publishing@wvi.org.

Auteurs : Angeline Munzara (R&M) et Nicky Benn (DPE)

Illustrations : Julie Smith

Sommaire

Abréviations	2
Introduction	3
Que sont les Voix et Action citoyennes ?.....	3
Comment l'approche des VAC se rapporte-t-elle à la Résilience et aux Moyens de subsistance	3
L'objectif de ce document.....	4
L'approche des Voix et action citoyennes est une composante essentielle pour produire un changement	4
Le contexte du mouvement de responsabilité sociale.....	4
Les trois phases de Voix et action citoyennes.....	6
Responsabilité sociale et Résilience et Moyens de subsistance(E&M)	10
La nécessité des VAC dans la programmation en R&M	10
Les considérations importantes pour l'intégration des VAC à la programmation en R&M.....	11
Exemples de la façon dont on peut intégrer les VAC à la programmation en R&M.....	12
Les services pouvant faire l'objet d'un suivi pour la programmation en R&M	13
Intégrer les Voix et action citoyennes au plaidoyer pour influencer un changement de la politique au niveau national	17
Exemples d'intégration des VAC au plaidoyer au niveau local.....	20
Que doit-on faire pour intégrer les VAC et le plaidoyer à la programmation en R&M ?.....	20
Principaux points à ne pas oublier pour intégrer les VAC et le plaidoyer à la programmation en R&M.....	22
Soutien du Centre Global et des Bureaux régionaux à l'intégration des VAC.....	22
L'intégration des VAC et du plaidoyer avec les Engagements Chrétiens à la programmation en R&M	23
Bibliographie	25

Abréviations

ADP	Programme de développement régional
APD	Approche des programmes de développement
AT	Approches techniques
BEE	Bien-être de l'enfant
BN	Bureau national
BR	Bureau régional
CAH	Cadre d'action de Hyogo
CSE	Conception, suivi et évaluation
FMI	Fonds monétaire internationale
NAADS	Services nationaux de conseils agricoles
ONG	Organisations non gouvernementales
ONU	Organisation des Nations unies
ONU/SIPE	Stratégie internationale de prévention des catastrophes des Nations unies
OSC	Organisation de service communautaire
R&M	Résilience et Moyens de subsistance
RNGA	Régénération naturelle gérée par les agriculteurs
RRC	Réduction des risques de catastrophe
VAC	Voix et action citoyennes
VM	Vision Mondiale

Introduction

Que sont les Voix et Action citoyennes ?

Les Voix et action citoyennes (VAC) se définissent par une approche de responsabilité sociale simple et bien précise au développement communautaire. Les approches de responsabilité sociale consistent à mobiliser les citoyens et à leur donner les moyens de non seulement comprendre leurs droits et tenir leur gouvernement redevable de ses engagements et du changement institutionnel nécessaire, mais aussi de comprendre leurs responsabilités dans l'avènement de ce changement.

Les VAC représentent une approche communautaire visant à améliorer la fourniture de services (notamment les services publics) et le fonctionnement des institutions en transformant la relation entre les citoyens (usagers des services) et les gouvernements (prestataires des services). L'approche des VAC est conçue pour renforcer le dialogue entre les citoyens et leurs gouvernements afin d'améliorer l'offre de services ou d'aborder les problèmes institutionnels et de gouvernance qui affectent les vies quotidiennes de leurs enfants et de leurs familles, par exemple, l'éducation, la santé, la sécurité alimentaire et l'environnement, selon les normes qu'ils ont eux-mêmes définis.

L'approche fournit aux communautés la plateforme nécessaire pour apprendre leurs droits et responsabilités, ce qui transforme la façon dont ils se considèrent et dont ils considèrent leurs gouvernements. Ils apprennent ainsi à faire part de leurs préoccupations et à s'adresser à des représentants de l'État par des moyens avérés permettant de s'assurer que les gouvernements réagissent effectivement. L'approche des Voix et action citoyennes donne aussi aux citoyens l'occasion d'exprimer leurs avis quant à ce qui constitue une bonne fourniture de services publics, par exemple un bon service de vulgarisation, une bonne école, un bon centre de santé ou autre service public. Une fois que les citoyens ont établi des indicateurs décrivant ce qui constitue un bon service, ils peuvent alors évaluer la performance des services par rapport aux indicateurs. Enfin, les communautés tentent, avec d'autres acteurs, d'influencer les décideurs au moyen d'un ensemble simple d'outils de plaidoyer afin d'améliorer les services et de remédier aux lacunes institutionnelles. Lorsque les services publics s'améliorent et que les institutions se renforcent, le bien-être des enfants s'améliore aussi.

Comment l'approche des VAC se rapporte-t-elle à la Résilience et aux Moyens de subsistance

L'intégration de l'approche des VAC à la programmation en matière de Résilience et Moyens de subsistance (R&M) pourrait contribuer à évaluer l'environnement politique, la robustesse des institutions et de la fourniture des services publics, qui sont essentiels pour s'assurer que :

- des aliments sont disponibles, accessibles, stables et utilisés ;
- les familles et les foyers ont une capacité d'absorption des chocs et des stress ;
- les familles et les foyers s'adaptent à un environnement changeant ;
- les familles et les foyers transforment les risques en opportunités.

L'intégration des VAC contribue donc à l'objectif de R&M consistant à s'assurer que les parents et les personnes qui ont des enfants à charge survivent, s'adaptent, s'épanouissent et subviennent correctement aux besoins de leurs enfants en :

- développant des moyens de subsistance de base ;
- améliorant ou renforçant les stratégies de subsistance ;

- protégeant les vies et les moyens de subsistance ;
- évaluant le contexte et les risques pour les vies.

Cependant, si l'on considère que 80 pour cent des communautés avec lesquelles Vision Mondiale (VM) travaille sont des communautés rurales essentiellement agricoles et que les migrations du milieu rural vers le milieu urbain vont croissantes, il est essentiel qu'une approche de responsabilité sociale soit intégrée au travail actuel et futur de VM, sur l'ensemble des secteurs, afin de construire une base plus solide renforçant les moyens de subsistance améliorés et résistants.

L'objectif de ce document

L'objectif de ce document est de fournir des conseils simples et clairs aux praticiens en R&M pour intégrer la responsabilité sociale et les VAC à la programmation en R&M. Les conseils porteront essentiellement sur les deux éléments des VAC : les avantages opérationnels de l'intégration pour améliorer la résilience et les moyens de subsistance communautaires, et la combinaison et la valorisation des résultats pour améliorer l'impact des efforts de plaidoyer de VM.

Il est conseillé aux Bureaux nationaux, aux Bureaux de soutien et aux Bureaux régionaux de VM qui n'ont pas encore adopté l'approche VAC, et qui sont désireux de savoir ce qu'elle signifie et comment elle fonctionne, de participer à la formation abrégée en VAC en ligne sur le [eCampus](#) de Vision Mondiale¹. Il vous faudra compter une à deux heures pour compléter ce module d'apprentissage en ligne, en fonction de votre rythme. Il fournit un aperçu des VAC, mais aussi des exercices pratiques qui permettent aux participants de passer en revue les normes de suivi et la procédure des fiches de notation communautaires. Pour un examen plus approfondi, veuillez télécharger les *Notes explicatives des VAC* complètes sur [wvcentral](#) sur la page internet du Groupe de réflexion sur le Plaidoyer local de la Communauté de praticiens de l'Efficacité des programmes.

L'approche des Voix et action citoyennes est une composante essentielle pour produire un changement

Le contexte du mouvement de responsabilité sociale

La responsabilité sociale est une approche au secteur public et à la société civile visant à améliorer les procédures de gouvernance, les résultats de la fourniture de services et les décisions d'allocation des ressources². L'Article 21 de la *Déclaration universelle des droits de l'Homme* stipule que « Toute personne a droit à accéder, dans des conditions d'égalité, aux fonctions publiques de son pays ». Ceci signifie que le gouvernement est tenu de réaliser, respecter et protéger ces droits en fournissant des services publics de qualité à ses citoyens en tant que contribuables. Généralement, les services publics sont administrés par trois entités :

- les hommes politiques : responsables des cadres politiques et réglementaires ;
- les fonctionnaires : responsables de la mise en œuvre de la politique et du suivi de la fourniture des services ;
- les prestataires : responsables du maintien des niveaux de service en termes d'accès et de qualité.

¹ L'adresse du site Internet du eCampus de VM est la suivante : <<http://www.wvecampus.com/login/index.php>>

² Pour plus d'informations, veuillez consulter le Social Accountability Sourcebook de la Banque mondiale, disponible sur : http://www.worldbank.org/socialaccountability_sourcebook/PrintVersions/Conceptual%2006.22.07.pdf

Cependant, la fourniture de ces services doit viser une croissance favorable aux pauvres. La « croissance favorable aux pauvres » se définit généralement comme une situation dans laquelle les revenus des pauvres croît plus rapidement que ceux de la population dans son ensemble. La fourniture de services favorable aux pauvres se définit dans les grandes lignes de la même façon, illustrant une situation dans laquelle les pauvres sont les bénéficiaires prioritaires de la fourniture, de la planification et de la budgétisation des services. Les pauvres, plus que n'importe quel autre groupe, ont besoin des services publics pour acquérir des compétences, bénéficier de soins de santé et d'un appui aux moyens de subsistance, non seulement pour réaliser les droits humains essentiels, mais aussi pour les aider à réussir sur le marché du travail et à devenir des citoyens productifs au sein de communautés productives.

Il existe quatre éléments cruciaux à la fourniture de services favorable aux pauvres :

- Le gouvernement doit disposer des incitations, des capacités et des moyens institutionnels lui permettant d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques qui répondent à l'intérêt général, la priorité étant accordée aux pauvres et aux plus vulnérables.
- Le processus de planification doit s'assurer qu'il existe des ressources et qu'elles sont allouées aux domaines et services dont les citoyens ont besoin.
- Des mécanismes de responsabilité structurels doivent être en place pour permettre le suivi du flux des ressources et, ce faisant, réduire les détournements et la corruption, et promouvoir l'efficacité.
- Il doit exister des systèmes de redevabilité conjointe qui suivent la qualité des produits et des services fournis.

Cependant, dans de nombreux pays dans lesquels VM travaille, la réalité est toute autre :

- Certains gouvernements ne respectent pas leurs obligations envers les citoyens (dans le cadre de leur mandat électoral) et ne fournissent pas les services publics ni ne traitent les questions de gouvernance et institutionnelles qui sont essentiels aux droits humains et qui favorisent l'existence de communautés productives. Cela peut être par exemple imputable à des déséquilibres budgétaires ou à de mauvaises infrastructures.
- Certains gouvernements délèguent ou fuient leur responsabilité de fourniture de services en la transférant à d'autres organisations moins redevables, en raison, par exemple, de faibles capacités institutionnelles ou ressources financières.
- Parfois, le processus démocratique représentatif, par le biais duquel la voix des citoyens peut se voir accorder la priorité, est sous-développé. L'autorité publique et les incitations institutionnelles requises pour s'engager dans un processus démocratique peuvent faire défaut, et le Fonds monétaire international (FMI) et autres organisations internationales et externes similaires peuvent imposer des contraintes sérieuses et significatives pouvant absolument handicaper et immobiliser les capacités du gouvernement à réagir de manière proactive.

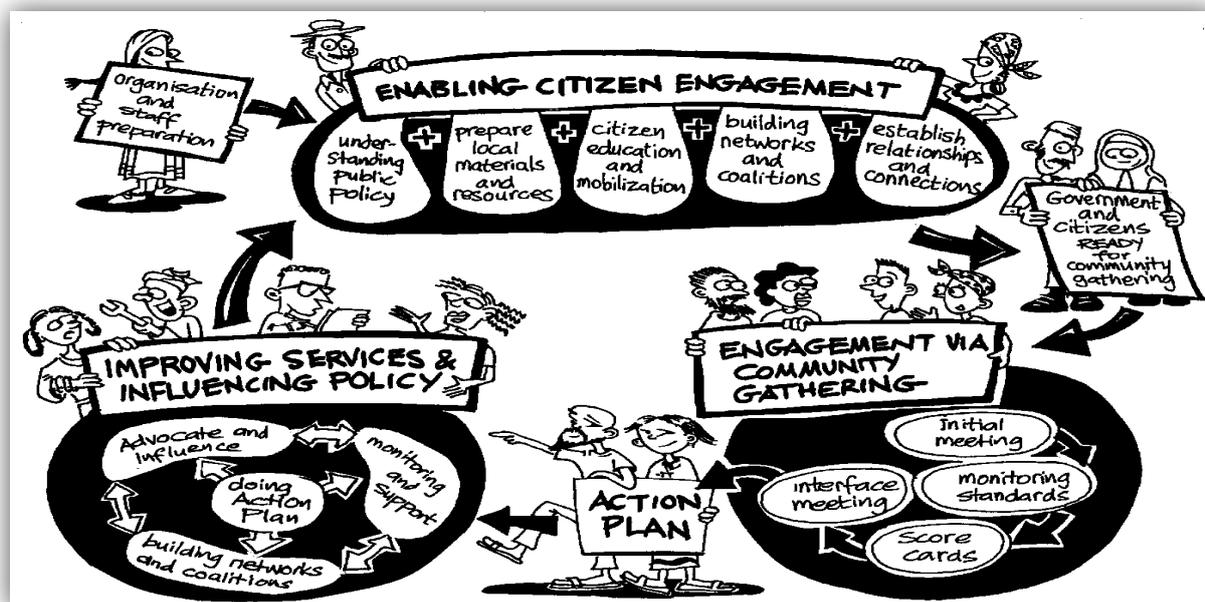
Les conclusions tirées du Rapport sur le développement dans le monde 2004 : *des services pour les pauvres*³, ont montré qu'il était nécessaire de renforcer la responsabilité sociale et la transparence en matière de fourniture de services dans le monde. Le rapport a constaté qu'il existait des lacunes en termes de redevabilité dans la fourniture de services publics et le traitement des problèmes institutionnels et de gouvernance, et qu'il arrivait que la charge d'assurer la transparence dans la façon dont ces services sont fournis ou la robustesse des cadres institutionnels ne soit assumée par personne. Vision Mondiale a un rôle essentiel à jouer au sein de la société civile pour faciliter

³ Groupe de la Banque mondiale, « Rapport sur le développement dans le monde 2004 : des services pour les pauvres », Banque mondiale et Oxford University Press (Oxford, 2003).

l'autonomisation des communautés et la collaboration avec ces dernières, et soutenir l'élaboration de plans d'action visant à contrôler la fourniture des services, à renforcer les cadres institutionnels et à remédier aux lacunes actuelles. Les faits probants étayant ces plans d'action peuvent constituer des composantes nécessaires à l'amélioration de la fourniture de services et des cadres institutionnels au niveau national. Il est souvent nécessaire de relier l'action au niveau local (parfois désignée par l'expression plaidoyer ou participation communautaire) à l'action au niveau national pour s'assurer que les plans d'action peuvent être mis en œuvre. Par exemple, les efforts visant à rencontrer des ministres sont souvent hors de la portée et de la capacité des membres des communautés et exigent un objectif de plaidoyer plus vaste que celui d'une circonspection.

Les trois phases de Voix et action citoyennes

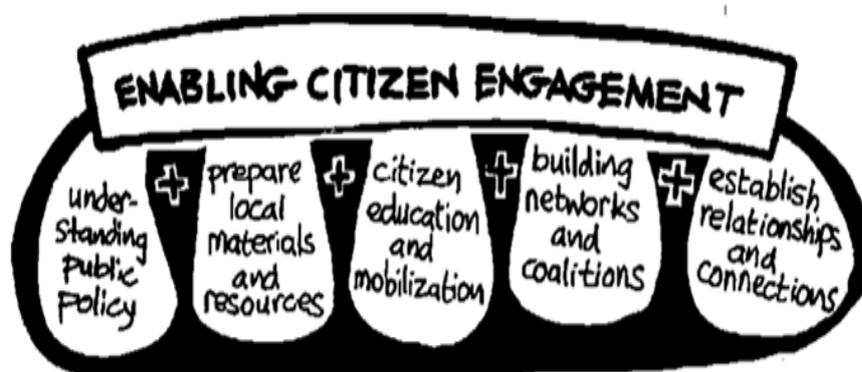
Figure 1. Les VAC en bref



Le processus détaillé des VAC se trouve dans le *Guide de terrain des VAC*.

Permettre la participation des citoyens

Figure 2. Permettre la participation des citoyens



Pour aider les communautés à participer, l'organisation et le personnel doivent d'abord être bien préparés.

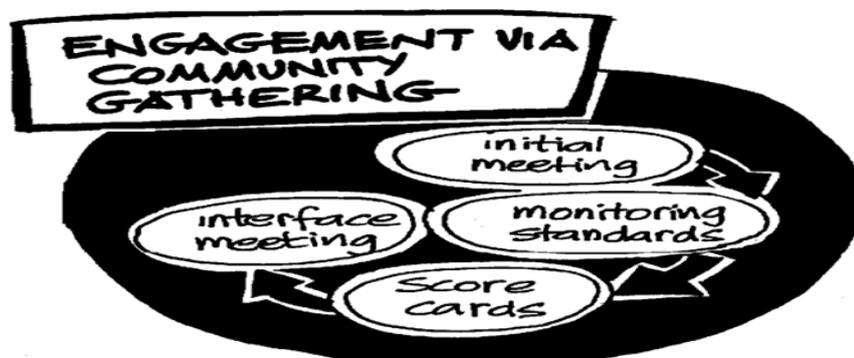
- Il est important de comprendre la politique publique relative au service en question. Par exemple, que dit la Politique sur l'Agriculture et l'Élevage de 1997 de la Tanzanie sur le degré de priorité accordé aux services de vulgarisation et aux facilités de crédit en faveur des femmes ?
- Préparer les documents et les ressources de sensibilisation en langue locale.
- Mobiliser les communautés et discuter avec celles-ci de leurs droits et responsabilités.
- Développer des réseaux et des coalitions à des fins de collaboration. Cela aide à renforcer la crédibilité et la visibilité. Les décideurs publics sont plus susceptibles de prêter attention à dix ONG ou OSC exerçant un plaidoyer en faveur d'une politique qu'à une seule.
- Établir des relations et des connexions.

Tableau I. Permettre la participation des citoyens

Éléments généraux de la responsabilité sociale	Phase du processus des VAC	Activité	Action conjointe
I. Information et consultation	a) Identifier et documenter les normes légales des services qui devraient être fournis, telles que le nombre d'agents de vulgarisation par communauté, le nombre de visites de vulgarisation par mois, le nombre d'installations de stockage communales. b) Adapter les informations (langue/contexte) et préparer les documents locaux. c) Par le biais de réunions communautaires, faciliter l'éducation et la mobilisation des citoyens en partageant les informations locales. d) Établir des relations et des connexions avec les principaux acteurs relevant du domaine de la fourniture de services, c.-à-d. la direction locale du ministère de l'Agriculture, l'administration locale des travaux publics, la direction locale du ministère du Travail, la direction locale du ministère des Affaires foncières.	Rassembler des informations émanant des dossiers nationaux et locaux, des recherches sur Internet, de la consultation avec les ministères concernés - initialement facilitée par VM.	Partager les informations recueillies par le biais d'une série de rassemblements communautaires - initialement facilitée par VM.

a) La participation via le rassemblement communautaire

Figure 3. La participation via le rassemblement communautaire



Le rassemblement communautaire est le cœur et l'âme des Voix et action citoyennes.

- Le rassemblement communautaire consiste en une série de réunions impliquant des groupes cibles, grands et petits, qui évaluent la qualité des services publics et identifient des moyens d'améliorer leur fourniture.
- Les membres des communautés se réunissent pour parler des problèmes auxquels ils sont confrontés, comme l'insécurité alimentaire. Tout le monde participe à ces réunions, notamment les enfants, les adultes, les groupes vulnérables et les prestataires de service.
- Les groupes commencent par comparer la réalité aux normes définies par leur gouvernement dans la loi.
- Les groupes définissent alors eux-mêmes ce qui constitue un service acceptable et évaluent le service par rapport à leurs propres normes en utilisant une fiche de notation. Par exemple, la fiche de notation peut permettre d'évaluer si la fourniture de services est excellente, très bonne, bonne, moyenne, insatisfaisante ou médiocre.

Tableau 2. La participation via le rassemblement communautaire

Éléments généraux de la responsabilité sociale	Phase du processus des VAC	Activité	Action conjointe
2. Élaboration des normes et des réglementations	<p>a) Les membres de la communauté définissent la norme du service sur laquelle ils souhaitent se concentrer, c.-à-d. le nombre de visites de vulgarisation par mois, et par le biais du processus de suivi, enregistre la situation réelle par rapport à la norme.</p> <p>b) Les membres de la communauté élaborent la fiche de notation communautaire pour mesurer la qualité du service par rapport à des indicateurs ou des caractéristiques de ce à quoi ressemble, selon eux, un bon service, c.-à-d. si l'agent de vulgarisation dispose d'informations de marché actuelles.</p>	<p>Générer des indicateurs, définis par la communauté par le biais d'une série de discussions avec des groupes cibles - initialement facilité par VM.</p> <p>Contrôler les services : rendre compte de l'état réel des services par rapport à ce qui devrait être fourni selon les rapports locaux.</p>	<p>Dans le cadre de la réunion de liaison, les membres de la communauté peuvent montrer et décrire l'état réel des services publics qui sont fournis par rapport à ce que le gouvernement s'est engagé à fournir. La communauté et le gouvernement élaborent un plan d'action conjoint afin d'améliorer ces services.</p>

b) Améliorer les services et influencer la politique

Figure 4. Améliorer les services et influencer la politique



- Tous ceux qui ont voté pendant la réunion d'évaluation rencontrent l'autorité publique pour discuter des résultats dans un esprit de collaboration et non conflictuel.
- Au cours de ces réunions, toutes les parties doivent disposer d'une voix égale dans l'objectif de non seulement parvenir à un consensus sur les défis mais aussi de parvenir à élaborer un plan d'action assorti d'un calendrier concret pour une meilleure fourniture des services.
- Les objectifs spécifiques deviennent alors les moyens par lesquels la communauté tient les autorités redevables de leur réalisation.

Tableau 3. Améliorer les services et influencer la politique

Éléments généraux de la responsabilité sociale	Phase du processus des VAC	Activité	Action conjointe
3. Suivi de la performance et retour d'information	a) Organiser une réunion de liaison entre tous les usagers et les prestataires. b) Élaborer un plan d'action conjoint pour traiter les lacunes des services et les domaines de faible performance, par exemple, l'affectation d'un plus grand nombre d'agents de vulgarisation, l'augmentation du nombre de formations de remise à niveau destinés aux agents de vulgarisation ou l'augmentation de la fréquence convenue des visites visant à soutenir les agriculteurs. c) Mettre conjointement en œuvre le plan d'action. d) Exercer un plaidoyer et une influence en faveur de meilleurs services de résilience et de moyens de subsistance. e) Développer des réseaux et des coalitions pour promouvoir l'action collective et la voix des citoyens.	Suivi collectif : entrepris par la communauté et le gouvernement. Rechercher l'opinion de l'utilisateur : contrôler sans arrêt la performance et recevoir le retour d'information de la communauté.	La mise en œuvre d'approches de partenariat, le suivi participatif et la présence des usagers au sein des organes de décision, par ex. une vaste participation aux associations d'agriculteurs.

Responsabilité sociale et Résilience et Moyens de subsistance(E&M)⁴

La nécessité des VAC dans la programmation en R&M

Selon le *Rapport 2013 : L'état de la sécurité alimentaire dans le monde* de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, on estime à 842 millions, soit environ une personne sur huit dans le monde, le nombre total de personnes souffrant de la faim chronique, ne mangeant pas assez régulièrement pour pouvoir mener une vie saine et active⁵. Le nombre total de personnes souffrant de sous-alimentation a diminué de 17 pour cent de 1990 à 1992, mais leur nombre reste toujours inacceptable.

Les gouvernements se sont engagés dans la *Déclaration du Millénaire des Nations unies* à réduire la faim et la pauvreté (Objectif du Millénaire pour le développement 1) de moitié d'ici 2015, pourtant cet objectif est loin d'être atteint. Le droit à l'alimentation est mentionné dans les accords internationaux tels que le *Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels* (1996) et la *Déclaration universelle des droits de l'Homme* (1948). L'accessibilité et la disponibilité d'aliments adéquats, sans opérer de discrimination, sont au cœur du droit à l'alimentation, en plus de l'accès à la terre et aux ressources productives ou à un salaire qui permette aux gens de se nourrir et de nourrir leurs familles dans la dignité. Si les gens ne peuvent se nourrir, des filets de sécurité sociale doivent être en place⁶. Les filets de sécurité et les systèmes de protection sociale soucieux des enfants jouent un rôle essentiel dans le renforcement de la résilience des enfants, des familles et des communautés, en atténuant les effets de la pauvreté sur les familles, en soutenant les familles dans leur rôle de prise en charge des enfants, et en améliorant l'accès des plus pauvres et des plus marginalisés aux services essentiels. Les VAC jouent un rôle essentiel pour assurer une fourniture de services de meilleure qualité et efficaces, tels que les titres de propriété foncière, les technologies de transformation alimentaire, les services de développement commerciaux et les filets de sécurité.

La promotion de la redevabilité des gouvernements nationaux est aussi un élément clé de la réduction des risques. Les gouvernements sont les premiers tenus de protéger les citoyens des risques et des catastrophes. Cependant, les communautés locales et les composantes de la société civile les plus menacées par les dangers deviennent les principaux initiateurs des actions importantes de prévention des risques et des catastrophes. Travailler en partenariat avec les responsables est essentiel. La *Stratégie internationale de prévention de catastrophes de l'ONU* (ONU/SIPC) dispose actuellement de [80 plateformes nationales](#) qui rendent compte des progrès accomplis par rapport au *Cadre d'action de Hyogo pour 2005-2015 : Pour des nations et des collectivités résilientes face aux catastrophes* (CAH)⁷. Le CAH doit prendre fin en 2015, c'est donc maintenant qu'il faut démontrer comment le processus des VAC peut servir à tenir les responsables redevables et inclure cet apprentissage au processus pour l'après-CAH. [D'autres informations sur le processus CAH2 seront disponibles par le biais de l'ONU/SIPE](#). Les VAC sur la réduction des risques de catastrophe (RRC)

⁴ Veuillez noter qu'outre cet outil spécifique, il existe d'autres approches pour faciliter l'analyse et le changement institutionnels.

⁵ L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, « Rapport 2013 : L'état de la sécurité alimentaire dans le monde », FAO (Rome, 2013). <<http://www.fao.org/docrep/018/i3458e/i3458e.pdf>>

⁶ Les filets de sécurité sont une forme d'aide d'urgence inconditionnelle fournie aux familles vulnérables sous la forme d'aliments ou de moyens d'accéder à des aliments (espèces ou bons) afin de leur éviter de s'enfoncer davantage dans l'indigence lorsque leurs propres moyens leur font défaut. Diverses formes de transferts inconditionnels (aliments, espèces ou bons) contribuent à éviter aux personnes dans l'incapacité de faire face à un choc externe de sombrer dans la misère noire en étant contraints de vendre d'importants actifs liés à leurs moyens de subsistance ou de migrer en quête de travail pour tenter d'assurer la survie de leurs familles.

⁷ L'organisation des Nations unies, « Cadre d'action de Hyogo pour 2005-2015 : Pour des nations et des collectivités résilientes face aux catastrophes », ONU (Genève, 2005) <http://www.unisdr.org/we/coordinate/hfa>.

et la résilience communautaire pourraient se concentrer sur cinq priorités d'action dans le cadre du CAH :

- Priorité d'action 1 : S'assurer que la réduction des risques de catastrophe est une priorité nationale et locale disposant d'une solide base institutionnelle pour sa mise en œuvre.
- Priorité d'action 2 : Identifier, évaluer et suivre les risques de catastrophe et renforcer les systèmes d'alerte précoce.
- Priorité d'action 3 : Utiliser les connaissances, les innovations et l'éducation pour développer une culture de sécurité et de résilience à tous les niveaux.
- Priorité d'action 4 : Réduire les facteurs de risque sous-jacents.
- Priorité d'action 5 : Renforcer la capacité de réaction aux catastrophes pour une réponse efficace à tous les niveaux.

Les considérations importantes pour l'intégration des VAC à la programmation en R&M

Pour intégrer les approches de responsabilité sociale au contexte de R&M, on doit se poser les questions suivantes :

- Quelle est la meilleure méthodologie de changement communautaire à utiliser pour identifier les principales préoccupations en matière de résilience et de moyens de subsistance et pour donner aux communautés les moyens de devenir des agents du changement au sein de leurs communautés ?
- Qu'entend-on par approches de responsabilité sociale pour une meilleure fourniture de services ?
- Cette approche a-t-elle fonctionné dans d'autres secteurs en créant une meilleure fourniture de services ?
- Quelles sont les institutions publiques (formelles et informelles), les dispositions de gouvernance, les ressources et les services qui affectent la capacité des gens à disposer de meilleurs moyens de subsistance résistants ?
- Quels sont les prestataires de services publics et, le cas échéant, privés ?
- Quelles sont les lacunes en matière de redevabilité ?
- A quel niveau la société civile participe-t-elle actuellement ?
- A quel niveau la société civile peut-elle participer à l'avenir pour influencer les réformes ?

Lorsque l'on prend des décisions quant à la constitution de groupes de VAC, il est important d'identifier les groupes communautaires existants qui s'associent déjà à Vision Mondiale pour développer leurs moyens de subsistance. On peut avoir recours, à titre de point d'entrée, aux groupes existants tels que les clubs scolaires, les groupes d'épargne et les groupes de producteurs qui pourraient participer aux activités des VAC.

Il est également impératif de rechercher, dans la mesure du possible, une intégration et de cibler les communautés avec lesquelles travaillent déjà les Programmes de développement régional (ADP), par exemple la protection de l'enfance, la nutrition, l'éducation, la programmation urbaine, les Canaux de l'Espoir et Célébrer les Familles. Le plaidoyer en faveur de pratiques agricoles, de subsistance et environnementales durables et l'inclusion des politiques visant à lutter contre le changement climatique, l'insécurité alimentaire et les risques de catastrophes ne doivent pas être considérés comme un frein au travail actuel à sur la santé infantile, la protection de l'enfance et la lutte contre la pauvreté urbaine.

Exemples de la façon dont on peut intégrer les VAC à la programmation en R&M

Vision Mondiale a utilisé les VAC et la responsabilité sociale dans les secteurs de la santé et de l'éducation (entre autres) dans lesquels il est relativement facile d'effectuer le suivi des services fournis, tels que les classes, les enseignants, les dispensaires de santé et les infirmiers⁸. Si les VAC peuvent être intégrées aux modèles de projet actuels, il est possible, au sein de la programmation en R&M, d'améliorer la fourniture de services publics associés à l'agriculture, à l'eau, à l'environnement et à d'autres domaines. Ces modèles de projet comprennent par exemple la facilitation des affaires, le développement de la chaîne de valeur locale, les groupes d'épargne, la régénération naturelle gérée par les agriculteurs et l'agriculture de conservation.

Un exemple de l'intégration des VAC à la programmation en R&M émane de l'Ouganda. En appliquant les VAC, Vision Mondiale Ouganda a soutenu le personnel des Services nationaux de conseils agricoles (NAADS) par le biais de contributions à la facilitation visant à toucher les membres des communautés de 36 villages. En utilisant les VAC, les NAADS ont fourni aux 36 villages des intrants agricoles et des conseils techniques sur les meilleures pratiques agricoles, et les ont aidé à mettre en place des structures telles que des groupes d'agriculteurs villageois.

Les VAC peuvent aussi constituer un instrument essentiel pour s'assurer que l'éducation à l'environnement est intégrée au programme scolaire lorsque les politiques le spécifient clairement. Par exemple, au Ghana, le ministère de l'Éducation et le ministère de l'Environnement, des Sciences, de la Technologie et de l'Innovation ont intégré l'éducation à l'environnement aux programmes scolaires afin d'assurer l'éducation pour un développement durable. Cela constitue un bon point d'entrée pour l'utilisation des VAC et le travail avec les écoles visant à suivre la mise en œuvre de ces politiques publiques. Vision Mondiale Ghana a appuyé cette vision en inaugurant 10 clubs scolaires dans le district de Garu-Tempame et en formant ses membres aux concepts de la régénération naturelle gérée par les agriculteurs (RNGA) dans le cadre des mesures visant à développer l'intérêt que portent les enfants aux questions environnementales. La formation a attiré 116 participants sur 10 clubs scolaires : 67 garçons, 39 filles et 10 enseignants responsables de ces clubs⁹.

Vision Mondiale Éthiopie présente un bon exemple de travail au sein d'un milieu urbain visant à assurer l'intégration de la RRC au programme éducatif. Grâce à une collaboration avec le gouvernement, les autorités chargées de l'enseignement en Éthiopie ont intégré la RRC aux programmes scolaires du cours primaire à la quatrième. Les enfants ont appris quand et comment ils étaient vulnérables aux risques et comment se protéger de ces risques. Une culture d'évaluation régulière des risques est devenue la norme, culture selon laquelle les enfants avec leurs parents et enseignants identifient les principaux risques au début de l'année scolaire et adaptent leur travail annuel en fonction des risques identifiés¹⁰.

⁸ Par exemple, les VAC de VM Ouganda ont travaillé avec 50 communautés et produit les résultats suivants : une diminution de 33 % de la mortalité des enfants de moins de cinq ans, une augmentation de 20 % de l'utilisation des services de consultation externe, une augmentation de 58 % du nombre d'accouchements assistés d'un personnel de santé qualifié, une augmentation de 19 % du nombre de patients ayant recours à des soins anténatals, une diminution de 13 % de l'absentéisme des agents de santé, et une diminution de 9 % du temps d'attente.

⁹ Akapule, S., 'WVG introduces FMNR concept to Schools', GhanaWeb (17 avril 2014).
<<http://www.ghanaweb.com/GhanaHomePage/NewsArchive/artikel.php?ID=306467>>

¹⁰ D'autres exemples d'intégration de la RRC aux programmes scolaires sont fournis sur :
http://www.unisdr.org/files/33253_33253towardstheresilientfuture20131.pdf

Les services pouvant faire l'objet d'un suivi pour la programmation en R&M

La participation des professionnels de l'agriculture et de l'environnement, des praticiens de la résilience et des organisations civiles aux différentes phases des VAC est susceptible de faire naître de solides défenseurs œuvrant en faveur de l'amélioration de la fourniture des services qui aboutira à une amélioration de la résilience et des moyens de subsistance communautaires.

Du point de vue du bien-être de l'enfant (BEE) et en faisant référence à la théorie du changement de Vision Mondiale Internationale, le travail de VM sur la résilience et les moyens de subsistance aborde les aspects suivants du changement au niveau de la famille : les familles jouissent d'un bien-être économique durable, les besoins essentiels de la famille sont satisfaits, la résilience durable du foyer, le bien-être spirituel, et la gestion et la protection durables des avoirs naturels. Les VAC peuvent appuyer ces objectifs de BEE car la fourniture de services de qualité visant à soutenir les objectifs supplémentaires suivants est assurée :

- le renforcement des systèmes économiques et commerciaux en faveur des moyens de subsistance ;
- le renforcement de la gestion des ressources naturelles dans et en dehors de l'exploitation agricole ;
- le renforcement des systèmes de gestion des chocs, des situations d'urgence et de la vulnérabilité.

Les Tableaux 4 et 6 décrivent quelques-uns des services et des prestataires de service qui pourraient globalement faire l'objet d'un suivi afin de soutenir les systèmes économiques et commerciaux, la gestion des ressources naturelles et les systèmes de gestion des situations d'urgence. Veuillez noter que certains de ces services peuvent faire l'objet d'un suivi en milieu urbain.

Tableau 4. Les systèmes économiques et commerciaux en faveur des moyens de subsistance

Principaux objectifs		
a) Les groupes d'épargne : l'épargne est une base clé pour la résilience, un modèle de projet fondamental et crée des groupes et du capital social b) L'analyse de la chaîne de valeur agricole : réalisée par les agriculteurs ou par des experts externes c) L'organisation des agriculteurs afin qu'ils travaillent ensemble pour obtenir un pouvoir sur le marché : pour les intrants tels que les semences ou pour la production telle que le produit final d) L'amélioration de la valeur agricole : <ul style="list-style-type: none"> • L'accès aux services financiers • L'accès aux marchés : liens avec les acheteurs, les vendeurs, et le calendrier et les modalités du marché • L'accès aux technologies : la transformation, le stockage après la récolte, l'irrigation, les serres, etc. • L'accès à l'information : les prix du marché, les spécifications des intrants, la lutte contre les maladies et les nuisibles • L'accès aux connaissances : sur les pratiques agricoles, l'utilisation des technologies et les informations de marché e) L'accès aux services financiers, en particulier aux crédits pour les intrants f) La diversification des revenus : diversification dans et en dehors de l'exploitation		
Les lacunes en termes de responsabilité sociale	Les services et ressources publics	Les prestataires de service
<ul style="list-style-type: none"> • Budget de vulgarisation limité, agents de vulgarisation agricole et vétérinaires inexpérimentés, et mauvais suivi de la performance des services 	<ul style="list-style-type: none"> • Services de vulgarisation agricole de qualité (par ex. le nombre d'agents de vulgarisation/agents agricoles par circonscription, le nombre de visites, le niveau des connaissances techniques) 	<ul style="list-style-type: none"> • Les agronomes • Les vulgarisateurs agricoles et vétérinaires • Les fournisseurs du

- Absence de politique nationale en matière de semences
- Forums d'agriculteurs fonctionnant mal ou pas du tout
- Informations de marché inexistantes ou limitées
- Barrières aux échanges commerciaux prohibitives
- Licences et réglementation coûteuses
- Infrastructures détériorées ou non entretenues
- Services financiers inégaux ou prohibitifs
- Absence de contrôle de l'assurance qualité des réglementations
- Les projets d'infrastructures sont localement prévus mais non promulgués
- Absence de licence et de permis
- Mauvaise mise en application des politiques de protection de l'enfance visant à prévenir le travail des enfants
- Absence de banque de semences/alimentaire communautaire
- Partenariats publics-privés (PPP) non coordonnés
- Absence de protection des droits des agriculteurs et des systèmes de connaissances autochtones
- Insécurité de la propriété foncière communale/allocation non transparente/formelle des terrains publics
- Services de vulgarisation vétérinaire (par ex. le nombre de vulgarisateurs vétérinaires par village, le nombre de visites pour les services de désinfection par trempage et de dosage pour le bétail)
- Services d'irrigation, par ex. les pompes à eau et la distribution d'eau
- Subventions pour les intrants agricoles (par ex. les semences, les engrais)
- Services de stockage des semences/aliments (par ex. les banques de semences/alimentaires communautaires, les minoteries)
- Enregistrements de la propriété foncière/droits de propriété communaux, par ex. la reconnaissance des titres fonciers
- Informations pour les agriculteurs émanant d'études, par ex. les études de marché, la variété des races
- Technologies de transformation alimentaire pour la transformation et la préparation des aliments, par ex. les installations de stockage, les minotiers¹¹
- Les services financiers, par ex., les assurances, les banques publiques, l'accès aux crédits/prêts
- Les routes de desserte
- Les services de transport, par ex. le nombre de bus
- Les systèmes d'information de marché, par ex. pour les prix
- Les services de développement commerciaux, par ex. les formations, l'accompagnement, les conseils, la recherche et développement
- Les infrastructures de télécommunications, par ex. les réseaux de téléphonie
- La technologies de l'information et de la communication, par ex. les services bancaires mobiles
- secteur privé
- Les décideurs politiques
- Les banques, les coopératives de crédit, les associations cumulatives d'épargne et de crédit
- Les travaux publics
- Les planificateurs, les ingénieurs
- Les organismes de contrôle des politiques commerciales
- Les prestataires de services de développement commercial/les banques
- Les services sociaux (promotion de la jeunesse)
- Les organisations du secteur concerné, par ex. les grandes entreprises céréalières
- Le secteur privé
- Les instituts de recherche/les universités
- Les associations professionnelles
- Les groupes de producteurs

¹¹ Ce service public peut être disponible si le gouvernement a mandaté des services de transformation tels que des moulins ou des instituts de recherche publics afin de diffuser l'information.

Tableau 5. La gestion des ressources naturelles dans et en dehors de l'exploitation agricole

Principaux objectifs		
a) La gestion des ressources naturelles dans l'exploitation agricole <ul style="list-style-type: none"> • La gestion du sol, de l'eau et des nutriments (notamment l'agriculture de conservation, les fosses zaï, les demi-lunes, la RNGA, l'utilisation accrue de l'agroforesterie, etc.) b) La gestion des ressources naturelles en dehors de l'exploitation agricole <ul style="list-style-type: none"> • La gestion et la réhabilitation des arbres et des forêts (notamment la RNGA) c) L'aménagement et la réhabilitation des bassins versants <ul style="list-style-type: none"> • La gestion des herbages et des fourrages • Le captage, le stockage et la circulation de l'eau communautaire ou du paysage 		
Les lacunes en termes de responsabilité sociale	Les services et ressources publics	Les prestataires de service
<ul style="list-style-type: none"> • Budget de vulgarisation limité, agents de vulgarisation agricole et vétérinaires inexpérimentés et mauvais suivi de la performance des services • Budget de vulgarisation limité, agents de vulgarisation agricole et vétérinaires inexpérimentés et mauvais suivi de la performance des services • Absence de plans d'occupation des sols communautaires • Absence de permis d'utilisation de l'eau • Comités de gestion de l'eau inexistantes ou non fonctionnels • Absence de programmes communautaires de reforestation et de plantation d'arbres et d'éducation en la matière • Absence de réglementations et d'éducation sur le pâturage en rotation pour le bétail sur les terres communales • Absence d'accès aux technologies d'énergie propre • Absence de technologies agricoles et d'éducation en matière d'adaptation au changement climatique 	<ul style="list-style-type: none"> • Services de vulgarisation agricole de qualité (par ex. le niveau de connaissances techniques) • Services de vulgarisation environnementale de qualité par ex. le nombre d'agents/fonctionnaires de vulgarisation par circonscription, le nombre de visites, le niveau de connaissances techniques) • Règlementations en matière de terres communales de pâturage en rotation • Plans d'occupation des sols communautaires et titres de propriété • Plans de gestion environnementale communautaires • Comités environnementaux efficaces • Accès facile aux permis d'utilisation de l'eau • Comités villageois de gestion de l'eau fonctionnels 	<ul style="list-style-type: none"> • Les vulgarisateurs • Les décideurs politiques • Le ministère de l'Agriculture • Le ministère de l'Environnement

Tableau 6. Le système de gestion des chocs, des situations d'urgence et de la vulnérabilité

Principaux objectifs		
<p>a) Les communautés comprennent et suivent les dangers, les vulnérabilités et les risques de conflit</p> <p>b) Mettre en œuvre des systèmes d'alerte précoce impliquant les services météorologiques, les prix agricoles, les maladies et les nuisibles, les conflits, et la famine et l'insécurité alimentaires</p> <p>c) Mettre en œuvre une action précoce impliquant une planification communautaire des scénarios et abordant les mesures devant être prises dans différents scénarios</p> <p>d) S'assurer que les communautés locales et les membres des communautés sont inclus aux systèmes politiques, de gouvernance et de capacité de réaction aux catastrophes et de gestion des catastrophes</p> <p>e) Soutenir les systèmes d'urgence par des transferts conditionnels et inconditionnels pour mettre en place les systèmes nécessaires à la gestion de la vulnérabilité chronique et aiguë</p>		
Les lacunes en termes de responsabilité sociale	Les services et ressources publics	Les prestataires de service
<ul style="list-style-type: none"> • Absence de cadres institutionnels de RRC • Mauvais indicateurs mesurables pour suivre les progrès • Absence d'éducation communautaire et scolaire sur l'alerte précoce, l'action précoce et la capacité de réaction aux catastrophes • Capacité de réaction des écoles et structures sans risque • Absence de déclarations des naissances et de mesures de protection de l'enfance • Médias sociaux qui répondent au besoin communautaire • Absence de banques alimentaires communautaires • Tous ceux qui répondent aux critères relatifs aux filets de sécurité/systèmes de protection sociale nationaux n'en bénéficient pas • La taille, la durée et la fiabilité des transferts ne sont pas suffisantes pour 1) répondre aux besoins nutritionnels des foyers ou 2) aider les familles à sortir de la pauvreté et à développer des moyens de subsistance • Les personnes bénéficiant d'une aide alimentaire internationale ne reçoivent pas les paniers alimentaires complets en temps voulu ou ne les reçoivent pas sur une durée suffisante 	<ul style="list-style-type: none"> • Systèmes d'alerte précoce/d'action précoce en place : impliquant une planification communautaire des scénarios, un accès à l'information sur les prévisions météorologiques et les prix du marché • Éducation à la RRC et à la résilience communautaire : les connaissances des dangers et les mécanismes d'adaptation, par ex. les informations sur la capacité de réaction aux catastrophes et la gestion des catastrophes fournies aux agriculteurs, en particulier sur l'adaptation au changement climatique • Structures en place pour une capacité de réaction aux catastrophes efficace afin d'assurer une réponse efficace à tous les niveaux, par ex. des systèmes qui incluent des informations sur la déclarations des naissances/l'état civil • Régimes de protection sociale, par ex. les banques alimentaires • Filets de sécurité/systèmes de protection sociale nationaux, programmes qui touchent rapidement les plus vulnérables 	<ul style="list-style-type: none"> • Les décideurs politiques • Le ministère de l'Éducation • Les écoles • Le service des déclarations des naissances/actes de naissance

Intégrer les Voix et action citoyennes au plaidoyer pour influencer un changement de la politique au niveau national

Appliquer l'approche des VAC au contexte plus général de la programmation en plaidoyer en faveur de la R&M fournit non seulement l'occasion d'apporter une contribution significative aux efforts de plaidoyer, locaux comme nationaux, mais peut aussi produire un changement significatif sur les résultats en termes de R&M. L'amélioration des services et institutions, réalisée par les relations transformées que les VAC contribuent à favoriser, permet de créer un environnement local favorable qui est essentiel à la théorie du changement en matière de sécurité alimentaire¹².

Le plaidoyer au niveau local doit être une composante essentielle de l'approche technique de R&M contribuant au bien-être durable des enfants par le biais de moyens de subsistance améliorés et résistants chez les personnes que VM aide, tout en traitant les moteurs des risques et de la vulnérabilité dans un climat changeant. Le plaidoyer doit être au cœur de la stratégie du Bureau national et donc faire partie de l'Approche des programmes de développement mise en contexte du Bureau national et de ses programmes techniques.

L'intégration du plaidoyer au niveau local à la programmation en R&M signifie l'adoption de stratégies permettant de recueillir des informations et des faits probants au moyen d'outils au niveau local, comme les VAC, informations qui doivent être analysées et utilisées efficacement. Par exemple, les informations peuvent servir à inciter les décideurs politiques et les responsables à améliorer la qualité des services et les choix du gouvernement en faveur du bien-être de l'enfant, et notamment à traiter la sécurité alimentaire. L'intégration du plaidoyer local consiste notamment à travailler avec des partenaires, y compris les petits exploitants pauvres et les coalitions, pour qu'ils s'engagent dans des activités de plaidoyer au niveau local. Ce partenariat est mené dans l'objectif de traiter les besoins en matière de résilience et de moyens de subsistance des communautés locales. Lorsque les besoins communautaires sont satisfaits, les résultats peuvent informer les initiatives de plaidoyer au niveau national visant à améliorer les résultats sur les moyens de subsistance menacés et à renforcer la résilience des foyers et des communautés.

Les Tableaux 7 à 11 donnent des exemples de la façon dont le plaidoyer au niveau local (VAC) contribue aux différentes dimensions du cadre de la théorie du changement en matière de sécurité alimentaire. Les tableaux montrent les résultats associés à la résilience et aux moyens de subsistance qui pourraient se produire au niveau local après avoir utilisé la méthodologie des VAC, et les résultats correspondant pouvant être générés au niveau national. Il est important de noter que les résultats sont informés par les contextes et les processus des VAC, et qu'il est possible que les acteurs ne se concentrent que sur un unique résultat et participent à un plaidoyer visant à influencer un seul programme politique de résilience et de moyens de subsistance au niveau national.

¹² La théorie du changement en matière de sécurité alimentaire s'axe sur les facteurs affectant les résultats sur le bien-être de l'enfant en matière de nutrition, et donne une idée des facteurs systémiques et étroitement liés qui doivent fonctionner conjointement pour s'assurer que l'alimentation est durablement disponible, accessible, stable et correctement utilisée pour le bien-être durable des enfants au sein de leurs familles et communautés, en particulier des plus vulnérables. Pour plus d'informations, veuillez vous rendre sur : <https://www.wvcentral.org/community/food/Documents/Food%20and%20Livelihood%20Security%20Theory%20of%20Change.pdf>.

Tableau 7. Les dimensions sociales

Exemples de plaidoyer au niveau local (VAC)	Influence sur la politique au niveau national
<ul style="list-style-type: none"> • Une société civile vive, dynamique et informée qui s'engage dans des efforts d'apprentissage, d'amélioration et de plaidoyer pour la sécurité alimentaire, la nutrition et le développement économique • Les institutions communautaires protègent les droits de la communauté grâce à une meilleure compréhension de leurs devoirs civiques • Les organisations et institutions communautaires se fondent sur les principes de l'équité et de la gouvernance démocratique. • Le suivi et la surveillance communautaires pour l'alerte précoce sont renforcés grâce à l'expérience des mécanismes de responsabilité sociale • La culture et les pratiques locales soutiennent le changement des pratiques de production alimentaire et de nutrition grâce à de meilleurs services de vulgarisation 	<ul style="list-style-type: none"> • La protection sociale et les filets de sécurité sont rendus obligatoires par le biais d'une réforme politique • La protection de l'agriculture traditionnelle qui est respectueuse de l'environnement • Il existe des mécanismes de protection du marché intérieur

Tableau 8. Les dimensions politiques

Exemples de plaidoyer au niveau local (VAC)	Influence sur la politique au niveau national
<ul style="list-style-type: none"> • Les VAC peuvent aider à créer un mécanisme pour la consultation, la participation et la planification des acteurs • Les communautés sont plus stables et sûres d'elles grâce à la participation aux rassemblements communautaires • Les dispositions locales de gouvernance et institutionnelles en matière de gestion de la terre et des ressources et d'accès à celles-ci sont améliorées car les normes sont suivies et les réglementations font l'objet d'un plaidoyer. • Les institutions communautaires sont autorisées à fonctionner démocratiquement, à l'abri de l'influence politique grâce à la transformation des citoyens en client et du gouvernement en partenaire 	<ul style="list-style-type: none"> • La sécurité de l'accès à la propriété et aux ressources foncières est assurée : en particulier en ce qui concerne les prêts, l'assurance des cultures et les droits de propriété • La bonne gouvernance est renforcée • Les politiques soutiennent l'accès à l'alimentation des plus vulnérables et marginalisés • Les politiques favorisent la sécurité alimentaire nationale (normes alimentaires, diversité agricole, réforme, marchés) • Les politiques protègent les droits des agriculteurs¹³ • Les politiques favorisent la stabilité des prix • Les politiques encouragent les systèmes de capacité de réaction et de résilience aux catastrophes et d'alerte précoce • Les politiques encouragent l'agriculture intelligente face au climat et la réhabilitation/restauration des paysages dégradés • Les politiques encouragent les pratiques agricoles durables et résistantes qui sont essentielles pour la productivité à long terme et le rendement du travail • Les politiques publiques encouragent les investissements commerciaux dans la production alimentaire durable • Les politiques favorisent l'amélioration de la gestion de l'assainissement et de l'eau • Le gouvernement promeut une bonne nutrition et la fortification des aliments

¹³ Le système local adopte la plupart des autres moyens par lesquels les agriculteurs produisent, distribuent et accèdent aux semences : directement à partir de leurs propres cultures, suite à un échange ou un troc entre amis, voisins et parents et sur les marchés de semences locaux.

Tableau 9. Les dimensions environnementales

Exemples de plaidoyer au niveau local (VAC)	Influence sur la politique au niveau national
<ul style="list-style-type: none"> • L'environnement favorable à la protection et à la préservation des ressources naturelles est amélioré grâce à la concertation citoyenne et au suivi des services • De bonnes installations de gestion de l'assainissement et des déchets empêchent la contamination des aliments et de l'eau et sont renforcées par le développement et l'amélioration de la fourniture des services 	<ul style="list-style-type: none"> • Il existe des incitations au développement de mesures innovantes visant à restaurer et protéger les ressources naturelles • L'innovation se produit en faveur d'un développement résistant aux problèmes climatiques • Il existe des politiques efficaces de gestion de l'assainissement et des déchets, notamment pour les zones urbaines

Tableau 10. Les dimensions économiques et techniques

Exemples de plaidoyer au niveau local (VAC)	Influence sur la politique au niveau national
<ul style="list-style-type: none"> • Les services améliorés obtenus grâce à une planification de l'action conjointe permettent aux infrastructures locales de répondre aux besoins de la communauté : routes de desserte, informatique, communications, entreposage, prévisions météorologiques, informations de marché, gestion des déchets et ainsi de suite. • Les marchés locaux deviennent plus efficaces en assurant un accès équitable et des conditions égales sur le marché (réglementations pour contrôler les subventions aux importations, réduction des coûts de licence prohibitifs, et ainsi de suite). • Le développement économique local est renforcé par de meilleurs services et le développement des micro-entreprises qui créent des emplois, stimulent l'économie et créent des opportunités de concurrence encourageant une meilleure qualité et une tarification plus adaptée (marché, crédit, assurance, services techniques, intrants). • Des systèmes de stockage et de refroidissement efficaces pour les produits alimentaires sont en place et entretenus, augmentant ainsi les surplus. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les marchés efficaces et transparents servent les pauvres et les vulnérables et stimulent l'investissement. • Des services financiers appropriés et abordables sont disponibles pour tous. • Des services d'assurance (vie et non-vie) efficaces sont proposés (assurance indexée contre les intempéries, assurance maladie). • Les intrants de qualité, abordables et appropriés pour la production alimentaire sont plus disponibles • Les investissements du secteur privé dans la production alimentaire durable sont accrus grâce à la confiance retrouvée des investisseurs

Tableau 11. L'éducation et la recherche

Exemples de plaidoyer au niveau local (VAC)	Influence sur la politique au niveau national
<ul style="list-style-type: none"> • Les capacités de vulgarisation agricole sont accrues au niveau communautaire • Les écoles incluent à leur programme des sujets sur la R&M, notamment, mais sans s'y limiter, la gestion financière domestique et les concepts entrepreneuriaux/de micro-entreprise de base, qui servent tous à renforcer les autres compétences scolaires primaires et qui stimulent aussi la réflexion critique et la confiance innovante • L'environnement de l'enseignement est amélioré grâce à une fourniture de service de plus grande qualité • Les instituts techniques accordent la priorité aux besoins de recherche tels que définis par la communauté 	<ul style="list-style-type: none"> • Les gouvernements fournissent une éducation à la nutrition et à la sécurité alimentaire • Le programme éducatif sur l'agriculture adopte une approche éco-agricole à la gestion du sol et aux moyens de subsistance agricoles • Une éducation spéciale à la nutrition est dispensée aux adolescentes. • Les capacités de vulgarisation et de recherche agricoles sont accrues

Exemples d'intégration des VAC au plaidoyer au niveau local

En Éthiopie, Vision Mondiale a constaté qu'il existait un nombre significatif de personnes vulnérables vivant en milieu urbain qui n'étaient pas touchées par les initiatives de RRC actuelles. Pour remédier à cela, Vision Mondiale a commencé à travailler en 2008 sur des projets de RRC communautaires dans des zones urbaines. Un grand nombre de politiques et de programmes en Éthiopie ne prenant en compte que les zones rurales, beaucoup de temps et d'efforts ont été nécessaires pour

convaincre tous les acteurs de la pertinence de la RRC en milieu urbain. Des réunions fréquentes et des formations sur la RRC et la vulnérabilité des enfants aux catastrophes ont été organisées afin d'encourager les bureaux administratifs urbains concernés de participer, notamment le service de l'éducation, les pompiers et l'autorité nationale chargée de la gestion des catastrophes. Un succès clé a été obtenu lorsque les autorités chargées de l'enseignement ont reconnu l'importance de la RRC et ont fait des efforts pour l'intégrer au système éducatif. Le processus d'intégration de la RRC aux programmes scolaires du cours primaire à la quatrième a été achevé en septembre 2012, ce qui signifie que davantage d'enfants en milieu rural et urbain seront touchés par le biais de la RRC centrée sur l'enfant.

Lorsque les communautés commencent à travailler plus efficacement ensemble, elles tendent aussi à identifier les lacunes politiques qui requièrent des solutions systémiques. Par exemple :

- Des communautés au Kenya se sont rassemblées pour réformer la loi régissant l'utilisation par l'administration locale des fonds discrétionnaires.
- En Ouganda, des communautés se sont rassemblées pour que davantage d'enseignants soient affectés à l'ensemble de la circonscription.
- En Arménie, des communautés se sont rassemblées pour réformer la grille de rémunération des médecins afin de fournir des incitations aux visites dans les centres de santé ruraux.
- L'équipe VAC de VM Brésil a mobilisé un réseau national de jeunes pour suivre les politiques à tous les échelons du gouvernement.

Que doit-on faire pour intégrer les VAC et le plaidoyer à la programmation en R&M ?

Les stratégies de R&M efficaces doivent cibler les communautés afin que celles-ci, ainsi que les preuves qu'elles recueillent, contribuent systématiquement à influencer les politiques. Cela a une grande incidence sur la pratique de VM consistant à refléter la responsabilité sociale fondée sur des faits probants. Cependant, il est important de noter que le succès de cet effort dépend de la disponibilité de ressources adéquates et de capacités du personnel pertinentes à tous les niveaux.

Les activités suivantes sont essentielles pour assurer la production de résultats positifs émanant des VAC :

- En premier lieu, les Bureaux nationaux doivent soutenir l'élaboration de plans visant à établir des liens du plaidoyer local au plaidoyer national et ciblant la résilience et les moyens de subsistance.
- Ensuite, les BR doivent aider les BN à développer la compilation et l'utilisation des preuves au niveau de la communauté.
- Enfin, les BR et les BN doivent développer les capacités de leur personnel et des communautés à contribuer à influencer les politiques.

a) Soutenir les plans visant à établir des liens du plaidoyer local au plaidoyer national

L'appui à l'élaboration des plans d'établissement de liens du plaidoyer local au plaidoyer national est possible par des initiatives comme l'élaboration d'une stratégie d'établissement de liens du local au national intégrée aux approches techniques du Bureau national.

Pour l'élaboration d'une stratégie d'établissement de liens, le BN doit :

- réaliser une analyse contextuelle du pays et entreprendre divers efforts d'évaluation des risques et des opportunités ;
- rapporter les objectifs, plans et initiatives nationaux généraux du secteur R&M à l'agenda relatif au bien-être de l'enfant, à la fois au niveau national et local, en ayant à l'esprit leur concordance ;
- cartographier les possibilités de plaidoyer aux niveaux micro et macro afin de définir la stratégie d'établissement de liens ;

Le soutien à l'intégration du programme technique est réalisé par les efforts suivants :

- Les Bureaux nationaux intègrent les processus d'établissement de liens du local au national de leurs approches techniques aux programmes.
- Soutenir les initiatives de concordance des programmes et chercher à établir un cadre qui harmonise le plaidoyer du niveau local au niveau national pour la conception, le suivi et l'évaluation (CSE), l'assurance qualité et l'approche des programmes de développement de Vision Mondiale en général.

b) Développer la compilation et l'utilisation des preuves

Il est important de développer la compilation des données probantes sur les cas de réussite pour influencer un changement politique aux niveaux local, national, régional et international. Les équipes régionales chargées de la programmation en VAC et R&M peuvent aider les Bureaux nationaux à recueillir systématiquement ces données. Les sources de ces données sont variées et incluent les données des VAC, les données des programmes et les données du parrainage. Tenir une base de données des connaissances est très utile pour pouvoir l'utiliser dans l'élaboration de pactes résumés, d'énoncés politiques, de communiqués et autres documents de ce type.

c) Développer les capacités du personnel et des communautés

Le développement des capacités des communautés ne peut être réalisé que si les capacités du personnel ont déjà été développées. Il est important de fournir un soutien au développement de la compétence des équipes techniques pertinentes régionales, nationales et locales dans le domaine de l'établissement de liens du plaidoyer local au plaidoyer national.

Il est essentiel que le personnel dispose des compétences appropriées, notamment en matière de comportement, de connaissances, d'aptitudes et d'attitudes, qui peuvent aider les communautés à apporter une contribution à l'influence politique. Une condition préalable au succès de l'intégration est que le personnel dispose des compétences de facilitation nécessaires pour collaborer avec les communautés sur les approches de responsabilités sociale telles que les VAC. Les capacités suivantes sont essentielles à la collaboration du personnel avec les communautés pour produire des résultats en matière de R&M :

- mobiliser la communauté
- Comment collaborer avec le secteur public et comment travailler avec des réseaux, des coalitions et des partenariats

- Élaborer des campagnes efficaces
- Participer aux dialogues entre parties prenantes et comment diffuser les preuves dans les sphères de plaidoyer
- Suivre le processus et les stratégies politiques pour gagner un soutien politique
- Se mettre en relation avec les médias et aider les communautés à participer dans les sphères de plaidoyer
- Développer des liens du plaidoyer local au plaidoyer national.

Le développement des modules pour le renforcement des capacités du personnel doit être lié aux études de cas documentées et aux approches techniques pertinentes dans les processus de conception ou de révision de la conception.

Principaux points à ne pas oublier pour intégrer les VAC et le plaidoyer à la programmation en R&M

- Le plaidoyer au niveau local doit être une composante essentielle de l'approche technique de R&M.
- Les preuves générées par les VAC doivent être utilisées pour collaborer avec les décideurs politiques et les responsables afin d'améliorer la qualité des services.
- Il est important de travailler avec des partenaires et des coalitions pour s'engager dans des activités de plaidoyer.
- Relier les résultats locaux aux contextes et aux acteurs locaux et aux aspirations en termes de résilience et de moyens de subsistance.
- Soutenir l'élaboration des plans visant à établir des liens du plaidoyer local au plaidoyer national et ciblant la résilience et les moyens de subsistance.
- Engager les communautés dans la compilation et l'utilisation de preuves.
- Développer les capacités des communautés pour influencer les politiques.

Soutien du Centre Global et des Bureaux régionaux à l'intégration des VAC

Vous pouvez obtenir les services de soutien suivants auprès du Centre Global et des équipes chargées des VAC et de la R&M du Bureau régional :

- Conseils en matière d'intégration des VAC pour la R&M aux programmes des BR et des BN et en matière d'analyse de l'impact des résultats des VAC sur la R&M.
- Soutien fournis aux BR pour mettre en œuvre les VAC au sein de leurs BN.
- Conseils stratégiques pour aider les BR et les BN à tirer parti de la mise en pratique des VAC pour influencer la politique au plus haut niveau.
- Soutien à l'inclusion des liens du local au national aux approches techniques (AT) de Résilience et Moyens de subsistance du Bureau national.
- Aide pour documenter et communiquer les expériences réussies des BN et des BR qui ont établi des liens entre le plaidoyer local et l'influence politique sur la résilience et les moyens de subsistance.
- Élaboration d'énoncés de politique basés sur les preuves émanant de la mise en pratique du plaidoyer local en faveur de la résilience et des moyens de subsistance.
- Aide à l'élaboration de stratégies de diffusion des preuves en matière de R&M du BN.
- Aide à l'utilisation des médias sociaux pour relier les communautés à l'influence politique.
- Aide au travail avec le personnel du BR chargé du plaidoyer, du parrainage et de la CSE pour maximiser l'utilisation des systèmes de parrainage et de CSE dans les efforts de plaidoyer en faveur de la R&M au niveau national.

L'intégration des VAC et du plaidoyer avec les Engagements Chrétiens à la programmation en R&M

Pour mettre les VAC en œuvre, VM travaillera avec les communautés à créer une vision du monde responsabilisée fondée sur la compréhension de VM selon laquelle tous les êtres humains sont créés à l'image d'un Dieu aimant et rédempteur, et sont donc redevables de leurs actions, ont la capacité et la responsabilité d'agir, et de façonner leur propre avenir. Cela résultera sur un mouvement allant de la dépendance à l'autonomisation et traitera la vie personnelle et familiale, la gestion de la création, les relations avec la communauté plus élargie et les relations avec le gouvernement.

Les communautés religieuses peuvent soutenir les VAC en collaborant avec les ADP dans le travail d'évaluation à partir du chemin critique de l'Approche des programmes de développement afin d'informer les processus de changement¹⁴. Faire participer les groupes religieux aux processus de changement communautaire en vue de permettre une participation citoyenne est essentiel pour commencer les VAC car cela n'est pas menaçant et cela contribue à susciter une appropriation communautaire. L'approche dépend de la création d'opportunités de communication ouverte au sein des communautés et à différents niveaux de la société, notamment les personnes d'âges, de sexes, de groupes minoritaires, et de groupes de personnes handicapées et vulnérables différents. L'accent porte sur la mobilisation de groupes communautaires différents afin de susciter des changements positifs au sein de la communauté et de la société. Avec le changement communautaire, les participants deviennent les leaders d'un processus de changement par le biais duquel ils expliquent les problèmes qui les préoccupent le plus et réalisent des changements associés aux divers aspects de leurs valeurs et coutumes ancestrales.

Les responsables religieux occupent une position unique pour protéger les droits et répondre aux besoins des plus vulnérables au sein de leurs communautés. Ils entretiennent des relations et des liens particulièrement profonds et de confiance avec leurs communautés et dictent souvent les comportements qui sont prescrits ou interdits. Grâce à leur influence étendue, ils peuvent motiver les changements dans la réflexion, favoriser le dialogue, définir les priorités pour leurs communautés, assurer le développement au sein de leurs congrégations des compétences qui permettent de répondre aux besoins de la communauté et mobiliser leurs congrégations pour qu'elles s'y attellent¹⁵. Le Tableau 12 présente un fondement biblique pour la résilience et les moyens de subsistance.

¹⁴ L'Approche des programmes de développement de Vision Mondiale peut être appliquée différemment dans chaque contexte national et inclut des conseils sur les bonnes pratiques et des outils permettant de faciliter la participation communautaire, la participation des enfants et le travail avec les partenaires ; un menu d'interventions fondées sur des faits probants (appelées « Modèles de projet ») ; et d'autres outils pour la conception, le suivi et l'évaluation (CSE), la programmation en parrainage, le financement, entre autres. Vous trouverez plus d'informations sur la page internet suivante : <http://www.wvi.org/guidancefordevelopmentprogrammes>

¹⁵ Ces informations et le tableau sur le fondement biblique pour la R&M sont basés sur la page internet de l'engagement interreligieux de VM ainsi que sur *Theological Foundations for Food and Livelihood Security* de VMI. Pour plus d'informations, veuillez vous rendre sur la page internet suivante : <<http://www.wvi.org/churchandinterfaith>>

Tableau 12. Un fondement biblique pour la résilience et les moyens de subsistance

Référence biblique	Affirmations des Engagements Chrétiens	Contribution à la Résilience et aux Moyens de subsistance
« Le jeûne qui me plaît est celui qui consiste à détacher les liens de la méchanceté, à délier les courroies de toute servitude (...) C'est partager ton pain avec ceux qui ont faim ». Isaïe 58:6-7	Défendre la justice	Exercer un plaidoyer à tous les niveaux en faveur de l'élaboration de politiques, de la mise en place d'environnements juridiques et institutionnels et du développement d'une agriculture des petits exploitants résistante.
« L'Éternel Dieu prit l'homme et l'établit dans le jardin d'Eden pour le cultiver et le garder. » Genèse 2:15, Bible du Semeur	Prendre soin de l'environnement	Des enfants, des familles et des communautés résilientes sont en mesure d'atténuer les risques que posent les catastrophes d'origine humaine et naturelles, le changement climatique et la dégradation de l'environnement.
« En fait, il y aura toujours des nécessiteux dans le pays : c'est pourquoi, je t'ordonne d'ouvrir toute grande ta main à ton compatriote, au malheureux et au pauvre dans ton pays. » Deutéronome 15:11	Prendre soin des pauvres et des affamés	Disponibilité accrue et durable d'aliments adéquats et nutritifs.
« Ce que l'homme de bien laisse derrière lui passe aux enfants de ses enfants ». Proverbes 13:22.	Bien-être économique	L'autonomisation durable des parents et des personnes qui ont des enfants à charge dans leurs rôles économiques.
« L'homme n'a pas seulement besoin de pain pour vivre, mais aussi de toute parole que Dieu prononce. » Matthieu 4:4	Rechercher le développement transformationnel	Les politiques font la promotion de pratiques agricoles durables et résistantes qui sont cruciales à la productivité à long terme et au rendement du travail.

Bibliographie

Arnstein S., 'A ladder of citizen participation', *Journal of the American Institute of Planners*, 35:4, Taylor and Francis (New York, 2007).

Batley, R., Larbi, G., *Changing approaches to public sector management*, Palgrave Macmillan (Londres, 2004).

Bousquet, F., 'Supporting Social Accountability in MENA - lessons learned from past political and economic transitions', Banque mondiale (Washington DC, 2011).

Figueroa, L., ed., *Community Change Facilitator's Manual*, Vision Mondiale Internationale (n.d.).

L'Organisation des Nations unies de l'alimentation et de l'agriculture, « Rapport 2013 : L'état de la sécurité alimentaire dans le monde », FAO (Rome, 2013).
<<http://www.fao.org/docrep/018/i3458e/i3458e.pdf>>

Jenkins, K., 'Ending malnutrition: World Food Day', Vision Mondiale Internationale (14 octobre 2013). <<http://wvi.org/child-health-now/article/ending-malnutrition-world-food-day>>

Joshi, A., 'Producing social accountability? The impact of service delivery reforms', *IDS Bulletin* Volume 38, Numéro 6, IDS (Brighton, 2008).

Khoday, K., Perch L., 'Development from below: Social accountability in natural resource management', Centre international de politiques pour une croissance inclusive, Document de travail n° 91 (Brasilia, 2012).

Maclean, L., 'The paradox of state retrenchment in sub-Saharan Africa: the micro-level experience of public social service provision', *World Development*, vol 39, no. 7 (2011).

Département britannique pour le développement international, 'Scaling up basic services: effects of budget support on social sector results', DFID (Londres, février 2008).

Unsworth, S., 'Mobilising for Better Public Services - An Upside Down View of Governance', Centre for the Future State, Institute of Development Studies (Brighton, 2010).

Velleman, Y., 'Social Accountability Tools and Mechanisms for Improved Urban Water Services', WaterAid (Londres, 2010).

Groupe de la Banque mondiale, « Rapport sur le développement dans le monde. Des services pour les pauvres », Banque mondiale et Oxford University Press (Oxford, 2003).

Vision Mondiale Internationale *Church and Interfaith Engagement* [site internet].
<<http://www.wvi.org/churchandinterfaith>>

Vision Mondiale Internationale, 'Food and Livelihood Security Core Focus and Approaches' (2013).

Vision Mondiale Internationale, 'Food Security Theory of Change' (2011).

Vision Mondiale Internationale, 'Resilience Theory of Change' (2014).

Vision Mondiale Internationale, 'Theological Foundations on Food and Livelihood Security' (2012).

Yazbeck, A., *A menu of pro poor policies in attacking inequality in the health sector: a synthesis of evidence and tools*, Banque mondiale (Washington DC, 2009).

Bureaux Internationaux

Vision Mondiale internationale

Bureau exécutif

1 Roundwood Avenue,
Stockley Park
Uxbridge, Middlesex UB11 1FG
Royaume Uni
+44. 20.7758. 2900

Vision Mondiale Bruxelles & Représentation de l'UE ivzw

18, Square de Meeûs
1st floor, Box 2
B-1050 Bruxelles
Belgique
+32.2.230.1621

Vision Mondiale internationale

Bureau de Genève et de Liaison avec les Nations unies

7-9 Chemin de Balaxert
Case Postale 545
CH-1219 Châtelaine
Suisse
+41.22.798.4183

Vision Mondiale internationale

Bureau de New York et de Liaison avec les Nations unies

919 2nd Avenue, 2nd Floor
New York, NY 10017
États-Unis
+1.212.355.1779

www.wvi.org